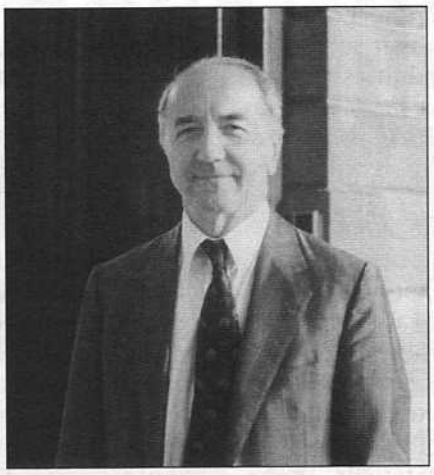

Jean-Jacques Duby
Président des Clubs CRIN

Les Clubs CRIN (Coordination Recherche-Industrie) ont été créés il y a une vingtaine d'années par Hubert Curien lorsqu'il dirigeait le CNRS. Ils ont pour objectif l'échange et la coordination entre le monde de la recherche et celui de l'industrie. Ces deux univers, qui s'ignoraient superbement il n'y a pas si longtemps, sont en train de se rapprocher, mouvement auquel les Clubs CRIN n'ont pas été étrangers. Ils ont permis de faire naître des problématiques nouvelles et de faire évoluer les programmes scientifiques en prenant en compte les enjeux technologiques et économiques.

Vous venez d'être nommé président des Clubs CRIN, quelles vont être vos orientations ?

Jean-Jacques Duby : Mon souci, c'est que les Clubs CRIN soient aussi utiles que possible, pour le pays d'une manière générale, et pour les industriels, les scientifiques et les pouvoirs publics. Ils offrent en effet de nombreuses compétences dans des domaines extrêmement variés : plus de 3000 personnes participent régulièrement à leurs activités. Certains Clubs sont spécialisés dans un domaine précis comme les arômes alimentaires ou le bureau d'étude du futur. D'autres sont plus généraux comme les Clubs Environnement ou Biotechnologies. Les Clubs offrent à la fois un lieu et une logistique de rencontre où les gens parlent ouvertement, ce qui est appréciable quand on connaît les rivalités qui peuvent exister entre les laboratoires de recherche, ou les entreprises concurrentes. Il s'agit là d'un mode de collaboration de travail qui a peu d'équivalent. Par ailleurs, je souhaite développer les synergies entre les Clubs.

Quelles collaborations envisagez-vous ?

Jean-Jacques Duby : Prenons l'exemple du Club Prospective, présidé par Jacques Bouvet. Une des idées que je caresse est de faire collaborer ce Club avec les autres Clubs qui travaillent dans des domaines technologiques particuliers afin de réfléchir aux ruptures technologiques qui pourraient intervenir à longue échéance (10 à 15 ans), et de publier ces analyses. De façon générale, je souhaite que les travaux des Clubs soient davantage publiés, pour les rendre disponibles à un plus grand nombre et pas seulement à ceux qui y participent.

Je souhaite également développer l'utilisation par les Clubs des sciences humaines. A cette fin, je suis en train de me rapprocher de l'ANVIE (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences humaines et sociales auprès des entreprises), qui est un peu l'homologue des Clubs CRIN, spécialisée dans le domaine des sciences humaines et sociales. En effet, la plupart des domaines technologiques ont des impacts sociologiques, qui peuvent être analysés par les sciences de l'homme et de la société. Prenons comme exemple le Club qui s'intéresse au bureau d'étude du futur : les outils de conception assistée par ordinateur qui existeront dans 5 ou 10 ans vont considérablement multiplier la productivité de l'ingénieur d'étude. Une nouvelle révolution de la productivité se prépare, non plus au niveau de la production comme ce fut le cas par le passé, mais au niveau de la conception. Je suis en train de mettre sur pied cette collaboration avec les chercheurs en sciences humaines afin d'étudier l'évolution des technologies et son impact sur la sociologie du travail, la formation et la transmission des compétences. J'en ai déjà discuté avec Bertrand Collomb, président de l'ANVIE (et aussi de Lafarge). C'est un point fondamental, auquel je tiens beaucoup.

Cette collaboration va-t-elle s'étendre aux économistes ?

Jean-Jacques Duby : Tout à fait. D'ailleurs, des économistes participent déjà aux travaux du Club Prospective, entre autres.

Les Clubs CRIN sont très parisiens ; allez-vous lancer une régionalisation de leurs activités ?

Jean-Jacques Duby : La France étant ce qu'elle est, il est normal que les activités soient concentrées sur Paris. Je souhaite néanmoins donner un élan aux Clubs CRIN dans les régions. Cela ne signifie pas organiser des réunions en province uniquement pour le plaisir de mettre des gens dans des trains ou des avions et de les faire revenir le soir. La régionalisation que j'envisage suppose de mettre à la disposition des régions les compétences, les modes de travail et la logistique des Clubs CRIN. En effet, dans les régions qui présentent une forte concentration scientifique et technique (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, PACA...), il y a suffisamment de participants aux Clubs CRIN, dans des domaines très variés : on peut alors envisager d'appliquer les méthodes des Clubs CRIN sur une problématique régionale en collaboration avec les assemblées territoriales, par exemple, mais aussi les Directions régionales de la Recherche et de la Technologie, les Directions régionales de l'Industrie et de la Recherche, etc., pour contribuer à la définition d'une stratégie scientifique ou technique régionale. Des discussions préliminaires à ce sujet sont en cours avec une région en pointe et j'espère pouvoir annoncer prochainement un accord. Ce que j'attends de ces collaborations avec les régions, ce sont de nouvelles problématiques et de nouveaux cadres de pensée, encore davantage pluridisciplinaires que ceux des Clubs CRIN.

Avez-vous des projets à plus long terme ?

Jean-Jacques Duby : J'ai, pour les Clubs CRIN, des ambitions internationales. D'ores et déjà, notre Conseil d'administration a en-

tériné la décision d'ouvrir les activités des Clubs aux entreprises étrangères qui ont une activité de recherche et développement en France. L'internationalisation croissante de l'industrie motivait cette décision, qui est un premier pas. A plus long terme, l'expérience des Clubs CRIN étant originale sur le plan international, je souhaite la faire connaître dans d'autres pays européens.

N'existe-t-il pas des entités équivalentes avec lesquelles vous pourriez envisager des collaborations ?

Jean-Jacques Duby : Il existe des structures analogues regroupant chercheurs et industriels au Québec, en Corée, au Japon, à Taïwan. En Europe, je ne connais pas beaucoup de structures permanentes équivalentes aux Clubs CRIN.

Sous l'influence de l'idéologie ultra-libérale, une méfiance vis-à-vis des dépenses dans la recherche et le développement est en train de naître en Europe, à la suite des Etats-Unis et de l'Angleterre. Les Clubs CRIN ont-ils pour vocation d'intervenir sur ces sujets, de montrer l'intérêt de la recherche ?

Jean-Jacques Duby : C'est vrai qu'il y a une perte de confiance. Il fut un temps où régnait la foi du charbonnier dans la science, mais on est en train de basculer vers la méfiance. Ce qui m'inquiète en ce moment, c'est la responsabilisation du chercheur et du scientifique : l'opinion publique tient les scientifiques pour responsables de l'utilisation de leurs découvertes sur le plan éthique — ce que je conçois à la rigueur — mais aussi, de plus en plus, sur celui de la responsabilité civile. Témoin, la situation française quant au « risque de développement ». Ce terme désigne le danger que l'on court quand on met sur le marché un produit, estimé sans risque à la lueur des connaissances scientifiques du moment, mais qui se révèle, 5, 10 ou 20 ans plus tard, responsable d'une catastrophe. Ce fut le cas de l'amiante, et aussi de certains médicaments. Le risque de développement peut être assimilé au cas de force majeure dont il a toutes les caractéristiques juridiques : extérieur, imprévisible et irrésistible. Pourtant, la France n'a pas encore mis sa législation en conformité avec la directive de la Commission européenne qui exonère les industriels du risque de développement lorsqu'ils peuvent prouver qu'ils avaient fait toutes les études nécessaires. Et notre jurisprudence a adopté un point de vue beaucoup plus consumériste et a rendu l'industriel responsable des éventuelles conséquences néfastes, même si celles-ci n'étaient absolument pas prévisibles.

Où en est aujourd'hui la réflexion ?

Jean-Jacques Duby : Le texte est resté bloqué sur le plan législatif, mais un certain nombre de députés et de sénateurs ont pris parti pour la non-exonération du risque de développement. Cela reflète la perte de confiance, qui va jusqu'à la méfiance, de l'opinion à l'égard des scientifiques. Jusqu'à maintenant, ce sont surtout les juristes qui se sont intéressés à cette question de responsabilité du producteur, du développeur. C'est pourquoi il serait intéressant de réunir les acteurs des Clubs CRIN concernés par ce point, des juristes, et des assureurs, afin de discuter de la responsabilité des chercheurs.

Ce risque de développement pourrait-il devenir un frein à l'innovation ?

Jean-Jacques Duby : Disons plutôt un frein supplémentaire à l'innovation. Dans le domaine de la synthèse chimique par exemple, une directive européenne de 1990 ou 1992 impose des limites financières à l'innovation. Pour commercialiser une nouvelle molécule, cette directive exige de procéder à un très grand nombre de tests d'écotoxicité. Le « ticket d'entrée », c'est-à-dire le coût global du développement, est donc devenu inaccessible aux petites sociétés.

Par ailleurs, on impose de plus en plus aux scientifiques une obligation de résultat. Quel est le rôle des Clubs CRIN sur ce point ?

Jean-Jacques Duby : La recherche coûte cher. Quand le gouvernement investit des dizaines de millions, voire des milliards dans un programme, il s'attend à obtenir des résultats. Quand on envoie un satellite, il faut qu'il fonctionne. Les scientifiques de la recherche publique sont payés par la communauté nationale et ils ont, sinon une dette à payer, du moins une responsabilité éthique vis-à-vis de cette communauté nationale : ils doivent se soucier des retombées socio-économiques de leur travail. J'aimerais que les Clubs CRIN s'intéressent à cette question de l'obligation de résultat et plus généralement à ce que les Anglais appellent « l'accountabition ».

L'autre point à évoquer est le financement de la recherche et la prise en compte par les administrations de sa « rentabilité » à moyen et long termes. Dans les discours, tous les hommes politiques sont pour la science et la recherche ; dans la réalité, cette priorité affichée est moins évidente, surtout avec les objectifs de réduction des dépenses publiques actuellement prônés. Quelle est la position des Clubs CRIN sur ce problème de la justification socio-économique de la recherche ?

Jean-Jacques Duby : En principe, ce problème est moins aigu dans le cadre des Clubs CRIN. Notre rôle est de faire discuter industriels et chercheurs. Les sujets de recherches scientifiques ainsi développés répondent donc à un besoin des industriels. Ceux-ci sont déjà convaincus de l'intérêt de la recherche puisqu'ils demandent aux scientifiques de résoudre un blocage technologique. Même s'il s'agit de recherche fondamentale, elle est donc finalisée, avec un objectif. Par ailleurs, quand il ne s'agit pas de la résolution d'un problème technologique, la recherche tend à accroître la connaissance fondamentale de certains produits ou processus, mais en vue d'une application industrielle. Un exemple : nous allons prochainement lancer un Club sur les dendrimères, molécules qui, à l'heure actuelle, restent des curiosités scientifiques. L'idée est d'explorer systématiquement toutes leurs propriétés afin d'en trouver des applications. Il y a des chimistes intéressés des deux côtés, tant sur le plan industriel que sur celui de la recherche. La justification du financement de la recherche ne se pose donc pas à l'intérieur des Clubs CRIN.

C'est pour cela que je souhaite renforcer les liens entre les Clubs CRIN et les organismes de recherche, pour mieux informer les directions de ces organismes sur les orientations suggérées par les Clubs. C'est un des objectifs des Clubs mais il n'est pour l'instant pas assez souvent réalisé. ■